



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
📠 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U13G (JOUEURS NES EN 2013)

TOUR DEPARTEMENTAL

« **Concours POLE ESPOIRS Liévin** »

OBSERVATION PRATIQUE FOOT A 11

GROUPE B

LIEU : AMIENS

STADE MICHELET

Adresse : CHEMIN DE VAUVOIX
Surface de jeu : SYNTHETIQUE

MERCREDI 21 JANVIER 2026 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

ESC LONGUEAU	PENDACZOK LORIS MDEF
CSA DOULLENS FUTSAL / ESC LONGUEAU	DRIENCOURT SASHA DC MDEF ZENAINI ADAM ATT
AMIENS FC PORTO	<u>FOURDRINIER (NOGUEIRA) TOMAS GB</u> KAVI YEMA THEO MD/MG NOZADZE ABAS MC FRANZ FRITZ AMOUGOU ATT THUILLIER NEIYO MD/MG
SC ABBEVILLE	<u>BERNARD RAFAEL GB</u> BERTHE GABRIEL DC MDEF BOCQUET ARTHUR ATT
US FRIVILLE ESCARBOTIN	EL AMRI SOAN MIL ATT GUILLAY JONAS ATT MIL
AS GAMACHES	VAAST BARBIER ANTOINE EXC DG LABOULAIS HUGO MO MEDF
US CAMON	BACKRYD THOMAS : MDEF DC BIENAIME ETHANN : EXC ATT BLONDEAU GABIN : MO GOMBERT ANTOINE : EXC G LG SEBASTIAO DARWIN : DC SERRA LUCIEN PAUL : ATT EXC URBINA GABIN : DC

AMIENS FC	AOUN NASREDINE / DC / LG ISSALAMAN SALAHEDDINE /GB NAZARI EHSAN / AILLIER D ET G
CAFC PERONNE	DECAUX ELIOTT DC / MDEF MICHEL MATHIS ATT / EXC GD
MONTDIDIER AC	CARRARA ROMÉO / MIO / ATT CATHELIN ARMAND / ATT / EXCD GIBOT KEYLIO / GB
AS PAYS NESLOIS	DUMONT LUCAS ATT GRAS KYLLIAN MDEF MO
US ROYE	OMNES ELIANO : DC
ENCADREMENT	<u>BOISSIER EMMANUEL - DUVAL FLORIAN – DUPUIS JULIAN - BETTEFORT GAETAN – WALLON VALENTIN (référents)</u> RINGUET FLORIAN – KAMLI AMINE – MAROUN JOE – CARRARA TONY - MINTSA MI MBELE FRANCIS – TEIXEIRA JORDAN - VERGNIOLE RAPHAEL – DEROBERT ALEXIS - BEN MOKTHAR YOUSSEF - MICHEL FIRMIN – HORVILLE GREGORY - TASSART CEDRIC – BOCLET JULIEN – DELAIRE MAXIME – VOISIN QUENTIN – DUCROCQ QUENTIN - DESCAMPS CHRISTOPHE — SEPTIER KHALDI RAYAN – DELGADO BORGES LEONEL – DUPUIS TOM - TCHEUTCHEU LENNY. <u>Spécifique GB</u> : PETIT MARCEAU / MAIA DE SOUSA MIGUEL / TELLIER ANTOINE

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	